CCE - 017M
C. P. PL 109
Loi souveraineté culturelle Québec et
Loi sur la découvrabilité contenus
culturels francophones environnement numérique

COMMISSION PARLEMENTAIRE

ÉTUDE DU PROJET DE LOI N° 109, LOI AFFIRMANT LA SOUVERAINETÉ CULTURELLE DU QUÉBEC ET ÉDICTANT LA LOI SUR LA DÉCOUVRABILITÉ DES CONTENUS CULTURELS FRANCOPHONES DANS L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

TV5 QUÉBEC CANADA

30 octobre 2025

Organisme à but non lucratif et média de service public d'importance exceptionnelle, TV5 Québec Canada a pour mission de rendre accessibles, sur de multiples plateformes, des contenus en langue originale française qui reflètent et relient entre elles les communautés francophones du Québec, du Canada et du monde.

Au cœur de cette mission se trouve notre engagement à représenter la diversité des réalités francophones d'un océan à l'autre, tout en favorisant leur ancrage au sein de la Francophonie internationale. Nous portons la vision d'une Francophonie forte, fière et solidaire, présente sur tous les écrans et dans tous les foyers.

Mandatée par la Charte de TV5, à laquelle adhèrent les gouvernements du Québec et du Canada, TV5 Québec Canada agit comme opérateur audiovisuel de la Francophonie. À ce titre, nous contribuons activement à la découvrabilité de contenus culturels d'expression originale de langue française grâce à nos chaînes linéaires TV5 et Unis TV, ainsi qu'à notre plateforme numérique TV5Unis. Nous sommes également le catalyseur de la circulation et de la mise en valeur des œuvres québécoises et canadiennes francophones à travers le monde, par le biais des chaînes linéaires de TV5MONDE et de la plateforme TV5MONDE+, accessibles dans plus de 200 pays et territoires.

En juillet 2024, TV5 Québec Canada a participé à la consultation publique sur la découvrabilité des contenus culturels francophones. Nous y avons réitéré notre reconnaissance envers le gouvernement du Québec, dont l'appui financier illustre la volonté de l'État d'assurer à la population un accès à des œuvres francophones originales, diversifiées et de grande qualité, issues du Québec, du Canada et de l'ensemble de la Francophonie.

Or, l'évolution rapide des technologies et des habitudes de consommation transforme profondément notre environnement. La baisse continue des abonnements à la télédistribution, principale source de nos revenus, conjuguée à la croissance accélérée des services par contournement (payants ou gratuits avec publicité), fragilise notre modèle de financement.

Fidèles à notre mission de service public, nous avons choisi de déployer notre offre numérique sur un modèle de gratuité, avec publicité. Toutefois, les revenus publicitaires numériques demeurent insuffisants pour compenser la diminution des revenus traditionnels et aucun mécanisme de soutien ne couvre encore les coûts importants liés à notre transition numérique.

C'est pourquoi TV5 Québec Canada a amorcé, dès 2019, une refonte complète de son environnement numérique afin d'unifier les contenus de TV5 et d'Unis TV sur une plateforme commune et d'en faciliter la découvrabilité. Cette offre s'étend désormais aux téléphones, tablettes, téléviseurs connectés (Amazon Fire TV, Apple TV, Android TV/Google TV et Roku), avec des développements envisagés pour Samsung et LG. Ces initiatives, essentielles à l'accessibilité et la découvrabilité des contenus dans la société d'aujourd'hui, nécessitent toutefois des investissements technologiques et promotionnels importants, difficiles à soutenir pour un organisme à but non lucratif.

Dans l'univers numérique actuel, les plateformes et appareils connectés jouent un rôle déterminant dans la mise en valeur et la recommandation des contenus culturels. L'accessibilité et la découvrabilité deviennent ainsi des leviers essentiels pour la vitalité de la culture francophone. Comme le souligne le Comité-conseil sur la découvrabilité des contenus culturels, la plateforme TV5Unis représente un instrument très intéressant et pertinent pour l'avenir des contenus culturels francophones qu'il suffit désormais d'alimenter par des contenus plus nombreux et plus diversifiés. « Son grand défi demeure aujourd'hui son accessibilité limitée, sa repérabilité et sa "trouvabilité" sur les plateformes[1] ».

TV5 Québec Canada salue à cet égard le projet de loi 109 du gouvernement québécois, qui propose notamment d'inscrire dans la Charte des droits et libertés de la personne le droit à la découvrabilité et à l'accès aux contenus culturels d'expression originale française.

TV5 Québec Canada, en complémentarité avec les autres médias québécois, joue un rôle déterminant dans la production, la diffusion et la promotion de contenus audiovisuels en français. Il est essentiel d'assurer leur découvrabilité dans l'environnement numérique afin de soutenir notre souveraineté culturelle et de garantir la présence durable de la langue française dans l'univers médiatique.

Yann Paquet
Président-directeur général
TV5 Québec Canada

[1] La souveraineté culturelle du Québec à l'ère du numérique : Rapport du Comité-Conseil sur la découvrabilité des contenus culturels, page 30.